

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 96 (1945)
Heft: 5-6

Artikel: Bois de feu
Autor: Grellet, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785382>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de concevoir un nouveau type d'ouvrage, le « *pilier* », construit en bois ou en fer, que l'on peut répartir sur les versants où la couche de neige doit être retenue.

Contrairement aux terrasses et aux murs d'appui qui ont pour effet de retenir la couche de neige, tout en la sectionnant et n'agissent que sur les forces de compression, les piliers doivent faire corps avec elle et s'opposer aussi aux forces de traction se produisant surtout dans le haut des pentes.

Ces éléments isolés, dont on continue à contrôler le fonctionnement dans le périmètre de plusieurs projets de défense, présentent aussi l'avantage de n'absorber que peu de matériaux de construction.

Si les nouveaux types d'ouvrages donnent les résultats attendus, ils permettront de surmonter plus aisément les difficultés techniques que l'on rencontre souvent dans la construction et l'entretien des ouvrages, en raison du manque de matériaux de construction dans le périmètre des travaux; ils faciliteront, par là même, la solution des problèmes financiers que fait naître le coût énorme des travaux de défense contre les avalanches.

Ce bref exposé n'a, naturellement, pas épuisé le sujet. S'il a réussi à faire ressortir quelques-uns des aspects du problème et l'importance qu'on attache chez nous à leur solution, il sera de quelque utilité.

Beaucoup de travail a déjà été accompli, mais le champ d'investigation reste immense, car les multiples manifestations de la nature et les réactions qu'elle oppose à la mainmise de l'homme conduisent constamment à l'étude de nouvelles questions.

J.-L. By.

Bois de feu

Pour nous chauffer l'hiver prochain, on fait flèche de tout bois. Les forêts éclaircies laissant passer la bise, les écrans protecteurs formés par les rideaux d'arbres cessant de couper le vent, nous aurons besoin de plus de combustible pour lutter, dans nos demeures, contre les frimas. Nous sommes entrés dans un cercle vicieux : plus on refroidit le pays en le dépouillant de sa couverture végétale, plus il nous faut tailler dans nos réserves naturelles et plus on taille, moins nous sommes abrités contre les variations de la température.

La dénudation forestière ayant atteint des limites qu'on hésite à franchir, on fait un court arrêt dans les tailles en s'en prenant à tout ce qui est arborescent en dehors des masses boisées. Il n'est plus de ruisseau qui ne soit devenu rigole, coulant à découvert entre les parois de béton qui ont remplacé les arbustes parmi lesquels il sinuait. Nos

dernières châtaigneraies jonchent le sol, sans être replantées. On nettoie nos vergers de leurs vieux arbres, ce qui est judicieux si on les remplace, comme c'est généralement le cas. Les belles allées qui faisaient à tant de nos villes des portiques de colonnes végétales, ennoblissant leurs abords, sont transformées en bûches. On dresse leur liste funéraire : ici 132 tilleuls, là des rangées de marronniers et d'ormes, plus loin un platane sur deux. Comme le curé de la fable qui suppute tout le parti qu'il tirera du mort qu'il allait enterrer au plus vite, les jardiniers municipaux calculent tous les stères de bois de feu que rapporteront ces abatages. « Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il est enragé », dit le proverbe. Quand on veut aujourd'hui couper un bel arbre, on dit qu'il est pourri.

Confédération et cantons s'unissent pour faire la guerre à la verdure à coups d'arrêtés. La première ordonne de « supprimer les arbres qui, en dehors des forêts, tout particulièrement les arbres d'ornement, les haies et les buissons, nuisent à l'agriculture et au jardinage, à condition toutefois que leur existence ne se justifie pas pour des raisons dérivant de la protection de la nature ». La plupart du temps, c'est protéger la nature comme un homme est protégé par une lettre de cachet.

L'Office bernois de l'économie de guerre publie un appel aux propriétaires d'allées, de parcs et de jardins. On leur explique qu'il existe encore beaucoup d'arbres qui sont sans utilité et peuvent disparaître sans dommage. On leur enjoint de les supprimer sans délai, tout en les avisant que ce bois fera, naturellement, partie de leur rationnement en combustibles.

Par arrêté du 13 mars, le Conseil d'Etat vaudois interdit « aux propriétaires de parcs, d'allées, d'arbres groupés ou isolés d'exécuter eux-mêmes ou de faire exécuter par des tiers des coupes sans autorisation préalable », toutefois « les inspecteurs forestiers peuvent ordonner des coupes dans les parcs, allées et arbres groupés ». Autrement dit, l'Etat défend aux propriétaires de toucher à leurs arbres, parce qu'il se réserve le droit de venir les couper lui-même.

Ce qu'on chercherait vainement dans ces textes, c'est que les contraintes qu'ils imposent sont autant d'appauvrissements. Nous ne faisons pas que d'enlaidir nos sites, rendre nos campagnes monotones, détacher de nos villes une partie de leur parure tout en faisant de beaux plans pour attirer les touristes d'après-guerre, pour leur offrir ce qu'ils ne trouvent pas ailleurs, pour corriger les désordres architecturaux de nos principales stations climatiques. En rasant notre sol de sa couverture végétale pour chauffer nos poêles de ses dépouilles, nous ne nous privons pas seulement d'une protection naturelle contre le froid, nous contrecarrons les résultats de notre immense effort en vue d'augmenter le rendement agricole de la terre.

Quand on compare la physionomie actuelle de nos campagnes avec celle qui est représentée sur les images d'autrefois, laissées par nos peintres et nos graveurs, on voit que chaque champ s'entourait de haies vives ou d'allées d'arbres. Ces vertes bordures s'étendaient à l'infini. Elles sont remplacées aujourd'hui par des barbelés. On savait alors que chaque boqueteau, chaque buisson, chaque massif de verdure avait sa fonction. Répartis dans la nudité des surfaces cultivables, ils jouent le rôle modérateur de la forêt qui régularise les températures extrêmes, répartit les pluies en les modérant, atténue les effets desséchants du vent, protège contre la grêle, empêche les gels tardifs et favorise l'action de la rosée.

Celui qui sait sacrifier 2 % de sa surface cultivée pour des écrans végétaux, augmente de 15 à 20 % le rendement de son domaine. Les expériences ont été faites et enregistrées. Dans le Seeland bernois, un arboriculteur a entouré d'une étroite ceinture forestière les 400 arbres de son verger : ses récoltes sont plus abondantes que celles de ses voisins.

Partout où les haies ont été supprimées, les champs sans oiseaux se succèdent, interminables et monotones. Excellente affaire pour les fabricants d'insecticides, dont les concurrents les plus redoutables et les plus efficaces sont les oiseaux. Mais ceux-ci ne nichent pas à même le sol et disparaissent avec les arbres et les buissons. En Normandie, qui est un pays de bocages, on ignore le doryphore, parce que les oiseaux se chargent de le faire disparaître.

Les fleurs ne poussent pas sur les clôtures artificielles et quand les haies et les buissons fleurissent, les abeilles, sans lesquelles nos arbres fruitiers ne peuvent fructifier, trouvent leur nourriture.

Il n'y a pas que les insectes qui sont les ennemis du plan Wahlen : il y a les rongeurs. Dans la guerre aux souris, qu'il a fallu développer depuis l'extension des cultures, les chimistes sont battus à plate couture par les rapaces, les busards, les hiboux, les chevêches. Eux aussi ont besoin de postes d'observation et les perdent quand on leur enlève les arbres. On pense leur donner des produits de remplacement en répandant des poisons dans la campagne. Leurs premières victimes sont les animaux qui chassent les souris et s'en empoisonnent eux-mêmes. Dans l'appareil digestif de 10 renards, des chasseurs ont trouvé 418 souris; en janvier de l'an dernier, selon le rapport de la Ligue suisse pour la protection de la nature, 6 chevêches ont attrapé 211 souris; 7 hiboux en ont dévoré 189 durant trois semaines de décembre, et, en 16 jours, 2 hiboux avec leurs petits en ont absorbé 447.

Alimenter nos poêles avec tout le bois qui nous tombe sous la main est fort bien : encore faudrait-il savoir de quel bois nous nous chauffons et à quel prix.

Pierre Grellet.

(Reproduction d'un article paru à la « Gazette de Lausanne » du 18 avril.)